Alain CHEMARIN 03/12/23 10:39

Tr : Re: Dysfonctionnement - Enquête publique transport par câble

à : alain chemarin

Bernard PRIVAT
\Commissaire enquêteur
\privat.bernard

De: sylvain.laval@

Envoyé: 2 décembre 2023 18:56

A: privat.bernar

Cc :

Objet : Re: Dysfonctionnement - Enquête publique transport par câble

envoyé: 2 décembre 2023 à 18:58

de : Bernard Privat < privat.bernardà : Alain Chemarin < alain.chemarin, Morin Capucine

<morin.capucine

objet : Tr : Re: Dysionationnement - Enquête publique transport par câble

Bonsoir monsieur le président de la commission d'enquête,

Je vous remercie sincèrement pour la célérité de votre réponse. Ces éléments sont très clairs et répondent précisément à ce qui était évoqué dans le message que j'avais reçu. Il ne me semble donc pas nécessaire d'en parler plus amplement.

Très cordialement à vous et bonne suite d'enquête.

Sylvain Laval

Envoyé de mon iPhone

Le 1 déc. 2023 à 20:28, Bernard Privat < privat.bernard a écrit :

Avertissement: Ce courriel est �mis de l'ext�rieur. N'ouvrez les fichiers ou les liens Internet que si vous �tes s�r de leur contenu.

Bonsoir Monsieur le Président,

Hier j'ai bien assuré la réception du public à l'agence située sur la Presqu'île de 16h à 18h comme prévu. Compte tenu de la configuration des locaux, la table du rez-de-chaussée étant entièrement occupée par le dossier, j'ai reçu le public à l'étage sur la mezzanine non fermée.

Un peu avant 16h des représentants d'une association se sont présentés et je les ai donc reçus.

Un quart d'heure plus tard, alors que l'entretien n'était pas terminé, j'ai vu que quelqu'un attendait en bas. J'ai suspendu mon entretien pour l'accueillir et lui dire que je le recevrai dès que j'en aurai terminé. Et c'est à ce moment là que je lui ai dit qu'en attendant il pouvait inscrire ses observations sur le registre papier. C'est vrai qu'il s'est peut être bien écoulé une demi-heure, voire plus (mais je ne passe pas mon temps à regarder ma montre, je préfère écouter les gens) avant que je puisse recevoir Monsieur Cardinal.

D'entrée ce monsieur était très énervé,à la limite de l'agressivité. "C'est pas normal de devoir attendre aussi longtemps, surtout pour écouter des observations idiotes. Vous auriez dû mettre fin à l'entretien bien avant. Ce projet est fait à destination des jeunes alors que vos interlocuteurs ne seront plus là depuis longtemps lorsque les problèmes se poseront dans 15 ou 20 ans".

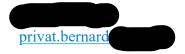
Gardant mon calme, je lui ai précisé que j'étais là pour écouter tout le monde et je l'ai invité à exposer son point de vue. Au fur et à mesure de l'entretien j'ai eu le sentiment que la tension s'apaisait. On a dû échanger pendant au moins une demi-heure, il a dit ce qu'il avait à dire, je lui ai demandé des précisions, des éclaircissements et il m'a semblé que l'entretien se terminait de façon plutôt cordiale. Au point qu'avant de partir il s'est excusé pour son attitude du début de rencontre. Je lui ai dit que je comprenais que pour lui il n'était pas agréable d'attendre mais que je ne pouvais pas faire autrement.

Je pense donc avoir rempli ma mission conformément au rôle et à l'attitude que doit avoir tout commissaireenquêteur. Je reste à votre entière disposition pour

reparler de ce qui, pour moi, n'est pas un problème ni un dysfonctionnement, en présence de Monsieur Cardinal s'il le souhaite.

Bien cordialement,

Bernard PRIVAT Commissaire enquêteur



De: "LAVAL SYLVAIN"

A: "privat.bernard

Envoyé: vendredi 1 Décembre 2023 19:38

Objet : TR: Dysfonctionnement - Enquête publique transport par câble

Bonsoir monsieur le Président de la commission d'enquête,

J'ai reçu ce message ce jour au sujet du déroulement d'une permanence d'hier que vous auriez assuré d'après ce qui est mentionné.

La personne évoque le fait qu'elle n'aurait pas pu être reçue dans de bonnes conditions et qu'il ne lui aurait pas été permis de pouvoir exposer avec attention son point de vue et qu'on lui aurait indiqué qu'elle pouvait donner son avis dans le registre.

Je me permets donc de vous faire suivre ce message et vous remercie des précisions et positionnement que vous serez en mesure de me donner au regard des éléments invoqués.

Je vous avoue mon étonnement à la lecture de ce message et au regard des règles de fonctionnement et d'égale expression du public lors d'une commission d'enquête.

Je vous remercie par avance de votre attention.

Bien cordialement,

Sylvain LAVAL SYLVAIN

Président du SMMAG

De: Pierre Edouard CARDINAL < pierre-edouard.cardina

Envoyé: vendredi 1 décembre 2023 17:59

�€: LAVAL SYLVAIN <<u>sylvain.laval</u>

Objet : Dysfonctionnement - Enquête publique transport par cable

Avertissement: Ce courriel est émis de l'extérieur. N'ouvrez les fichiers ou les liens Internet

que si vous êtes sûr de leur contenu.

Monsieur le Président,

Je me permets de vous contacter dans le cadre de l'enquête publique menée actuellement pour la liaison par câble entre Fontaine, Sassenage, Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux ; projet porté par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise dont vous êtes Président.

En tant que chef d'entreprise multisite sur la Presqu'île (près de 1000 usagers et personnels), mais également en tant qu'utilisateur du réseau de transport urbain, j'ai souhaité rencontrer les commissaires enquêteurs ce jeudi 30 novembre 2023 lors de la permanence tenue à l'Agence Mvélo+.

A mon arrivée (16h15), le commissaire enquêteur présent - Monsieur Bernard Privat - alors en échange avec d'autres témoins me suggère de patienter. Près d'une heure plus tard, après le départ des contributeurs, je fus consterné par l'accueil dudit enquêteur qui, plutôt que de m'inviter à exposer mon point de vue, m'a incité à « utiliser préférablement les registres papiers situés à l'entrée de l'Agence ».

Par ce positionnement très éloigné de l'impartialité requise pour mener une enquête publique, comme la manière dont mon témoignage a été reçu, j'en suis venu à douter de son indépendance.

Alors que le projet par câble revêt une importance stratégique pour les déplacements du nord-ouest de l'agglomération, notamment en raison des prévisions de développement de la mobilité sur la Presqu'île à horizon 2030, comment peut-on confier une enquête publique, dont le résultat sera déterminant pour la pérennité du projet, à une commission dont l'absence de neutralité me semble avérée ?

Aussi, je vous saurais gré de porter à connaissance de qui de droit cette manifestation flagrante de dysfonctionnement dans ce dispositif de recueil d'avis de la population.

Bien cordialement,

Pierre-Edouard CARDINAL

Directeur Général

Port

Pierre-edouard.cardinal

<image007.jpg>

7, parvis Louis Néel - Bât. 52 - CS 20050

38040 Grenoble Cedex 9 - France

Tél. +33 ((Fax +33)

<image008.jpg>

<image009.jpg>

Pièces jointes (3)

- image007.jpg (4 KB)
- image008.jpg (2 KB)
- image009.jpg (1 KB)

5 sur 5